



RÉFÉRENCIEMENT INTERPROGRAMME - DPJ

# Priorisez le traitement de vos demandes de services et **gagnez en efficacité.**

Adoptez un **guichet d'accès** qui optimise le parcours des usagers en centralisant les demandes de services en temps réel, tout en respectant la directive nationale de priorisation de la DPJ.

## **SYNERGIE**

Maximisez la collaboration de tous les intervenants impliqués à partir de la même interface.

## **ANTICIPATION**

Éliminez les obstacles qui entraînent des délais dans les créations de demandes (référencement, etc.)

## **VISIBILITÉ**

Laissez-vous guider par des indicateurs pertinents avec un outil d'analyse et de suivi.

## **PERFORMANCE**

Restez conformes aux directives de la DPJ en traitant les demandes sous un délai de 30 jours.

# Description de l'algorithme d'une demande de service

## Directive de priorisation de la DPJ

Notre algorithme priorise les demandes de services en garantissant leur traitement sous 30 jours.

